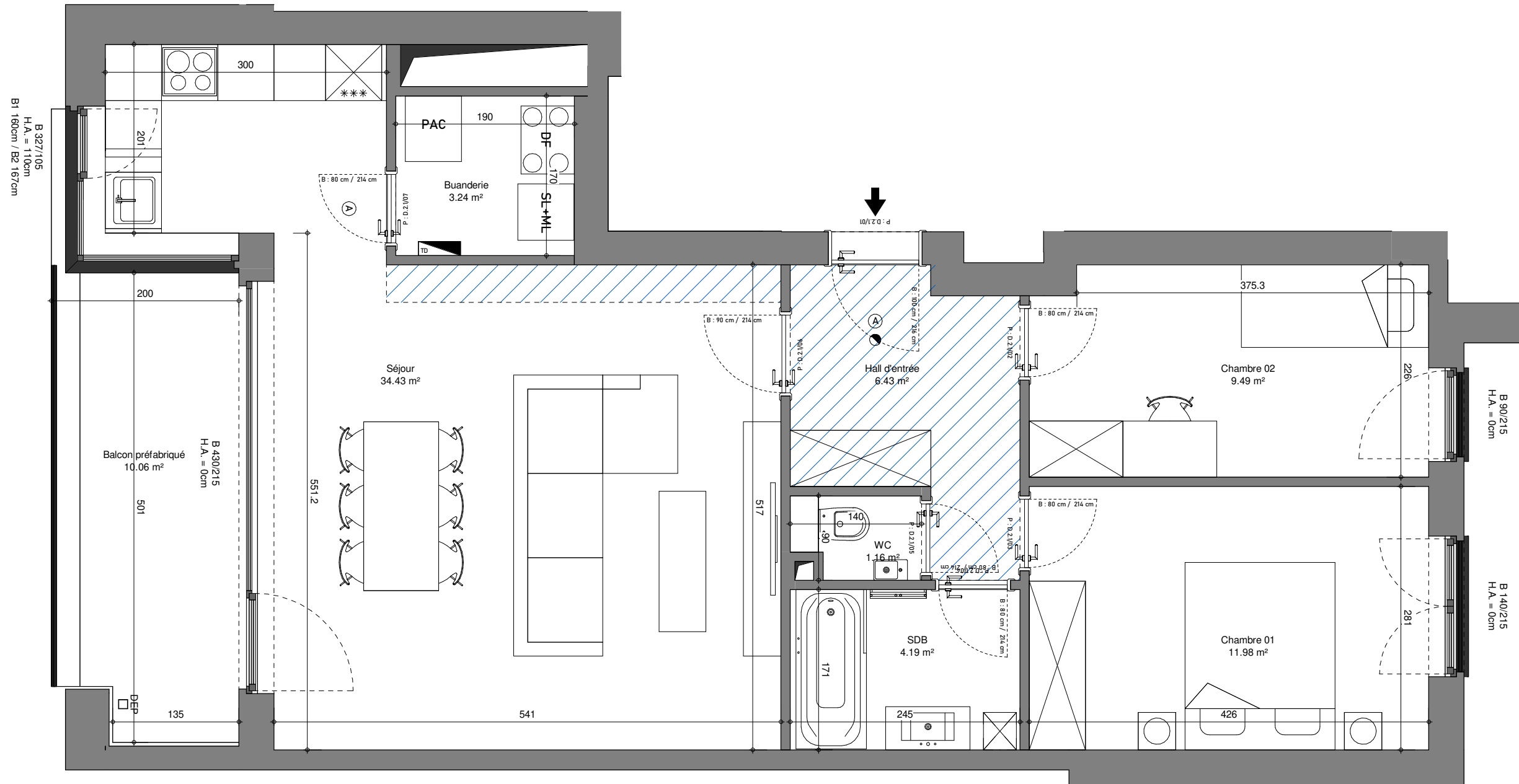
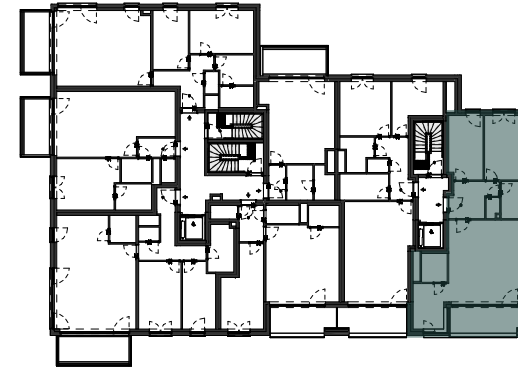


# APPARTEMENT D.2.1

IMMEUBLE C	Deuxième Etage
<b>SURFACE BRUTE APPARTEMENT</b>	<b>86.60 m<sup>2</sup></b>
Séjour + cuisine	34.43 m <sup>2</sup>
Chambre 01	11.98 m <sup>2</sup>
Chambre 02	9.49 m <sup>2</sup>
Terrasse / Balcon	10.06 m <sup>2</sup>

# SITUATION



Plan non contractuel donné à titre indicatif.  
 Les surfaces présentes sur les plans sont les surfaces nettes des pièces.

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et de la réalisation.

L'ameublement et l'aménagement des cuisines sont donnés à titre indicatif.

- B ... / ... : Hauteur extérieure de baie / Largeur extérieure de baie
- Terrasse
- Faux-plafond
- ML / SL : Machine à laver / Sèche-linge
- PAC : Pompe à chaleur individuelle
- : Élément de retombée en partie haute (linteau, poutre,...)



Pour Syntaxe,  
 13/07/2023

